

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(03)/ST/92
12 septembre 2003

(03-4853)

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE
Cinquième session
Cancún, 10 - 14 septembre 2003

Original: français

LUXEMBOURG

Déclaration de S.E. Mme Lydie Polfer
Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères
et du commerce extérieur

Permettez-moi tout d'abord de vous remercier d'avoir bien voulu nous donner l'hospitalité dans cet endroit de rêve et d'y accueillir la cinquième Conférence ministérielle de l'OMC car, il faut le reconnaître, depuis Seattle il s'agit d'un véritable acte de bravoure que de se lancer dans une telle aventure.

Nous nous sommes tous réunis ici à Cancún avec la double volonté de défendre les intérêts et positions de nos pays respectifs et de trouver ensemble des réponses satisfaisantes aux défis posés par la mondialisation.

Pour être en mesure de trouver ces réponses, il nous faut construire des relations qui reposent sur la connaissance réciproque, sur la confiance, le soutien et le respect mutuels. Il faut apprendre à dépasser les égoïsmes nationaux et à montrer notre solidarité. Car un système commercial multilatéral n'est juste et équitable que s'il permet à tout le monde, et en particulier aux pays en développement, d'en bénéficier.

Depuis Seattle nous avons accompli un long chemin. Nous avons tour à tour réalisé que la prise en compte de la seule dimension économique n'est pas une condition suffisante à la création d'un cadre sain favorable au développement de règles multilatérales pour la libéralisation des échanges commerciaux. Nous avons compris que le commerce ne doit pas reposer sur la loi du plus fort, mais que même la plus petite voix doit être entendue!

À Doha, nous avons réussi à placer le développement au centre de nos travaux et nous nous sommes mis d'accord sur un véritable programme pour le développement. Le Luxembourg soutient pleinement les objectifs y arrêtés, et par ailleurs réserve plus de 0,8 pour cent de sa richesse nationale à l'aide publique au développement. Nous sommes en effet persuadés que le commerce international et l'aide au développement doivent se soutenir mutuellement.

S'agissant du Programme de Doha, je me félicite bien évidemment du récent accord sur les ADPIC et la santé publique. Il constitue un signe évident de notre détermination commune de trouver des solutions à des situations très difficiles. Mais il ne faut pas nous leurrer: tant indispensable qu'il s'avère, l'accord ne se limite qu'aux aspects purement commerciaux de la problématique et ne résoudra pas, du jour au lendemain, le fléau du virus HIV dans le monde. Pour cela, il faudra des efforts conjoints de la communauté internationale dans d'autres domaines.

Je constate aussi avec satisfaction que de nombreux progrès ont été accomplis ces derniers mois dans le domaine de la mise en œuvre du traitement spécial et différencié. Je suis confiante que certaines questions essentielles qui sont restées en suspens trouveront une issue heureuse avant la fin de l'année.

Nous sommes avant tout ici réunis pour faire une révision intermédiaire du chantier ouvert à Doha et le compléter par des négociations supplémentaires dans un certain nombre de domaines. Je

suis consciente que de nombreux obstacles se dressent devant nous: il n'y a qu'à penser au volet agricole épinglé, comme à l'accoutumée, comme la pierre d'achoppement de la Conférence.

Connaissant l'importance que ce volet revêt pour la majorité de ses partenaires au sein de l'OMC, l'Union européenne a mis en route un ensemble de réformes et d'adaptations de la Politique agricole commune, afin de la doter d'instruments qui ne sont pas ou peu susceptibles d'entraîner des distorsions des échanges, tout en renforçant le rôle multifonctionnel de l'agriculture européenne. À cet égard, il m'importe de souligner que mon pays attache une importance fondamentale à la prise en compte de considérations autres que commerciales. En effet, le consommateur luxembourgeois est viscéralement attaché à la sécurité alimentaire et au bien-être animal.

Mais la prise en compte de considérations autres que commerciales ne doit pas rester limitée au seul secteur agricole. Le Luxembourg souhaite que les considérations environnementales et sociales soient intégrées dans tous les travaux de l'OMC.

Un des sujets que la Déclaration de Doha a laissés en marge est celui de la transparence externe de notre Organisation et de la manière dont on peut inciter les parlements nationaux à participer plus activement à nos travaux. Il conviendrait d'y réfléchir et de créer un groupe de travail sur la meilleure manière de rendre notre Organisation plus transparente et plus facilement compréhensible pour les non-initiés. Il conviendrait également de réfléchir à la possibilité de rendre certaines séances de l'organe décisionnel publiques à l'instar des débats de l'Assemblée générale de l'ONU.

Je disais plus haut que le développement a été placé au cœur de notre Organisation. Il nous faut non seulement écouter mais aussi faire preuve de solidarité avec les pays les plus démunis. Ainsi en est-il de l'initiative sur le coton présentée par un certain nombre de pays africains. Il convient de réfléchir à ce problème pour trouver le meilleur moyen pour le résoudre d'une manière commune.

Notre Organisation ne cesse de s'élargir. L'adhésion du Cambodge et du Népal, que je salue tout particulièrement, porte à 148 le nombre de ses États membres. Il s'agit également des premiers pays les moins avancés depuis 1995. La décision de décembre 2002 sur l'accession facilitée des pays les moins avancés porte ainsi ses premiers fruits. La tendance vers l'universalisme de notre Organisation se trouvera encore renforcée par la conclusion rapide des négociations d'adhésion en cours.

Je remercie enfin le Directeur général et le Secrétariat de leurs efforts en faveur de l'assistance technique au commerce. Je me réjouis de l'engagement continu des principaux donateurs pour améliorer la qualité de cette assistance. Mon pays renouvelle son attachement au Fonds de Doha en y apportant une contribution nouvelle significative, à l'image de celle de l'année précédente.

Il me tient finalement tout particulièrement à cœur de rendre hommage au Président du Conseil général, l'Ambassadeur Pérez del Castillo de l'Uruguay, qui a présidé les travaux préparatoires à Genève d'une main de maître. J'espère que ses inlassables efforts porteront des fruits ici à Cancún.

Pour terminer, je voudrais souligner que le Luxembourg s'associe aux déclarations faites par le représentant de la Commission européenne et par l'Italie, qui assume la présidence de l'Union européenne, et souhaite que le calendrier prévu à Doha pour la fin des négociations soit respecté. Notre Organisation a un rôle important à jouer pour la réalisation des objectifs fixés au Sommet du Millénaire de l'ONU afin de réduire la pauvreté dans le monde de moitié d'ici à 2015. Ne ratons pas le momentum.